

ASSEMBLÉE NATIONALE

8 décembre 2021

PLF POUR 2022 - (N° 4709)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 552

présenté par
M. Saint-Martin

ARTICLE 34 QUINQUIES

À l'alinéa 8, substituer au mot :

« précitées »,

les mots :

« mentionnées au deuxième alinéa du présent I ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.